



La votation suisse contre les minarets : Une peur irraisonnée

En dépit d'une mobilisation des Églises et des autorités politiques et morale, les Suisses ont dit « oui » à l'interdiction des minarets.

Pierre Desorgues



L'indice d'une réelle islamophobie ?

Un coup de semonce. Contre toute attente, l'interdiction de construire des minarets en Suisse a été adoptée à une large majorité. Les principaux partis de gouvernement, les syndicats, la Fédération des Églises protestantes suisses, la Conférence des évêques du pays et les autres institutions religieuses avaient pourtant appelé à rejeter cette initiative. Dans de nombreux cas, la base n'a pas suivi les demandes des corps constitués. Le pasteur Simon Weber, de la Fédération des Églises protestantes, le reconnaît : « Nous ne sommes pas le Vatican et, en règle générale, les citoyens et les paroissiens refusent désormais toute idée de consignes. Un ou deux pasteurs par canton n'ont pas suivi notre campagne contre ce référendum. »

Il s'agit, pour Hans Hirter, chercheur en sciences politiques à l'université de Berne, d'un camouflet. « On aurait pu imaginer une victoire du "oui" liée à une faible mobilisation. Ce n'est pas le cas. Cette votation a été un succès électoral. Les taux de participation aux votations avoisinent généralement les 40 %. Le débat a mobilisé davantage de Suisses, puisque 55 % d'entre eux se sont rendus aux urnes ou ont voté par correspondance. »

La réaction des pays du Golfe

Le succès de cette initiative était jugé improbable pour de nombreux observateurs. Le principal parti populiste du pays, l'UDC, s'est même, dans un premier temps, montré réticent. « C'est un petit parti d'inspiration évangélique proche de l'extrême droite, l'Union démocratique fédérale (UDF), qui en est l'instigateur. Les leaders de l'UDC, comme Christoph Blocher, proches des milieux d'affaires, craignaient que cette initiative ne condamne la Suisse, place financière mondiale aux yeux des banques islamiques ou des pays du Golfe », souligne Hans Hirter.

Les militants de l'UDC, toujours selon le chercheur, se sont désolidarisés de la direction et participaient activement à la campagne référendaire obligeant leur parti à se prononcer pour l'interdiction des minarets. « L'UDF, symbole d'une petite droite chrétienne suisse, a ainsi pu obtenir les 100 000 signatures nécessaires pour lancer sa campagne. »

Les dirigeants des autres petits partis chrétiens, au même titre que les leaders des Églises, se sont mobilisés contre cette demande d'interdiction. En vain.

Silvia Hyka milite au sein du Parti évangélique suisse (PEV). Ce parti protestant historique, né en 1914, se trouve au centre de l'échiquier politique du pays. « Nous sommes consternés. Mais nous sentions que les choses n'allaient pas dans notre sens. La base de notre mouvement était partagée sur notre position qui consistait à rappeler que la liberté religieuse constitue un droit fondamental. Sans parler d'hémorragie, nous avons enregistré des défections », précise Silvia Hyka, pour qui la paix religieuse en Suisse reste récente. Le « oui » est une erreur. « Jusque dans les années 70, il pouvait être difficile de construire un temple dans une commune catholique ou un clocher dans une commune protestante. Les argumentaires portés sur les clochers, perçus comme symboles de la domination catholique, sont ainsi utilisés maintenant pour les minarets. »

Le pays compte, selon l'Office national des statistiques, 350 000 personnes d'origine musulmane. Elles viennent pour 57 % d'entre elles des Balkans (Bosnie, Kosovo, Albanie) et pour un peu plus de 20 % de Turquie. Le taux de pratique religieuse ne dépasse pas les 10 %, une statistique comparable à celle du reste

de la population helvétique. Cet islam, issu de l'Empire ottoman, est sunnite de rite hanéfite. Des quatre écoles juridiques sunnites, le hanéfisme est considéré comme le courant le plus libéral.

Les indicateurs socio-économiques restent bons en Suisse. Le taux de chômage, malgré une hausse récente, ne dépasse pas les 4 %. Simon Weber, militant du « non », ne comprend pas : « Les partisans du “oui” ont lancé une campagne représentant un islam à l'opposé de ce que l'on trouve en Suisse. La burqa n'existe pas ici. Le nombre de jeunes musulmanes qui ont boycotté les cours de natation se comptent sur les doigts de la main, contrairement aux jeunes filles Témoins de Jéhovah. Le pays ne compte que quatre minarets, construits en 46 ans. Aucun muezzin n'y fait l'appel à la prière. Deux demandes de construction de nouveaux minarets ont été enregistrées et non 600, comme j'ai pu l'entendre. »

Les affiches du fantasme

Silvia Hyka, elle, estime que les partisans du « oui » sont dans le fantasme : « Les affiches pour le “oui” résument bien l'esprit de la campagne. Une femme en burqa derrière des minarets. Il n'y a aucun rapport. »

La militante ajoute : « Notre pays a une identité nationale relativement faible. Nous sommes divisés en quatre communautés linguistiques. L'arrivée de nouveaux venus modifie cet équilibre fragile, selon certains. Beaucoup ont voté pour l'initiative populaire, tout en affirmant n'avoir rien contre les musulmans suisses amis. Plutôt pour dire : “Stop”. » La Suisse a effectivement changé ces vingt dernières années. En 1970, le pays ne comptait que 20 000 personnes d'origine musulmane. « Nous sommes un peu sortis de notre cocon ces dernières années. Contrairement à la France, nous n'avons pas une ancienne population coloniale », précise le pasteur Simon Weber. Le pourcentage des protestants a régressé, 35 % aujourd'hui contre plus de 40 % dans les années 70.

« Ces changements démographiques, selon Hans Hirter, se sont conjugués avec une forme d'extrapolation des problèmes liés à l'islamisme dans le monde. Le 11 septembre 2001 a fait un mal énorme à la perception de l'islam dans le pays et en Europe en règle générale. Des cas de délinquance constatés chez quelques adolescents issus des Balkans ont nourri la machine à extrapoler. »

Bataille juridique en vue

Les résultats de la votation semblent avoir dessiné deux Suisse. Ainsi les populations des villes plus cosmopolites comme Zurich, Bâle-Ville, Genève ont rejeté l'initiative. Bâle, où la communauté musulmane est fortement présente et où certains quartiers d'immigrés sont décrits comme des coupe-gorge, a rejeté l'initiative. Les campagnes, les petites villes et les zones périurbaines ont plus voté pour l'interdiction de la construction de nouveaux minarets. Le canton reculé d'Appenzell Rhodes-Extérieures détient le record d'approbation avec 71 % de « oui » pour l'interdiction des minarets. Des pasteurs du canton ont voté pour le « oui », alors que le pasteur Jurg Kaufmann, dont la paroisse de Zurich se trouve en face de la mosquée Mahmud et du premier minaret construit en Suisse, militait pour le « non ». Pour le pasteur Simon Weber, les 57 % de Suisses qui ont voté « oui » ne sont pas racistes. L'ignorance est responsable du mal. « Les représentants de la communauté musulmane ont cherché à rester discrets durant cette campagne. C'était sans doute une erreur », estime-t-il.

« Neuchâtel a ainsi rejeté l'initiative. Depuis de nombreuses années, la communauté musulmane de la ville invite pourtant les autres Suisses aux fêtes de fin du ramadan », ajoute le porte-parole de la Fédération des Églises suisses protestantes.

Cette interdiction sera-t-elle appliquée ? Une bataille juridique est en vue. Le canton de Vaud, protestant, avait interdit en 1810 la construction de tout clocher catholique. Il faudra attendre 1970 pour que le statut des catholiques y soit reconnu.

La Cour européenne des droits de l'homme pourrait casser bien plus rapidement cette initiative contre les minarets.

De la mosquée à la question de la burqa

En France, la construction des mosquées ne pose plus réellement de problèmes, si ce n'est pour leur financement. Le débat se focalise sur le statut de la femme.

Moins bruyamment certes qu'en Suisse, les minarets ont quand même suscité quelques débats en France. À Lyon, au début des années 90, les responsables musulmans avaient dû ainsi revoir à la baisse, sous la pression des riverains, la hauteur de celui qu'il voulait adjoindre à la grande mosquée, inaugurée en 1994. À Strasbourg, la hauteur du minaret de la future grande mosquée, dont l'ouverture est prévue à l'automne prochain, a fluctué selon la couleur politique de la municipalité. Dans la banlieue de Strasbourg, la polémique fait rage au sujet de l'imposante mosquée turque Eyyub Sultan, la plus spacieuse de la région. Ses responsables veulent justement y adjoindre une coupole et deux minarets.

Le poids du Front national

En fait, c'est la question même de la construction des mosquées qui suscita pendant les années 90 de vives discussions et de vives oppositions dans l'Hexagone. Le Front national pesait alors de tout son poids et les élus locaux n'avaient pas encore pris la mesure du levier électoral de la population musulmane qui n'était plus seulement constituée d'immigrés. Le tournant a été pris, il y a une dizaine d'années. Désormais, à part quelques cas (là où généralement l'extrême droite demeure active), les municipalités facilitent la construction des lieux de culte musulmans, mettent à disposition des terrain grâce à des baux emphytéotiques. Un consensus tacite et les règles d'urbanisme ont limité la hauteur des minarets de la discorde, imposé l'interdiction de l'appel extérieur à la prière du muezzin. S'il y a obstacles et questions aujourd'hui, ils concernent le financement des constructions. Les autorités françaises souhaitent que la communauté musulmane limite ses appels financiers aux États étrangers. La grande mosquée de Lyon avait été « offerte » par le roi d'Arabie Saoudite, celle de Mantes-la-Jolie (Yvelines), payée par la Libye. À cet effet, a été créée la Fondation pour les œuvres de l'islam. Présidée par le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, elle s'est enlisée, pour l'heure, dans l'immobilisme.

Le vote suisse fera sûrement date dans la très difficile question de l'intégration de l'islam en Europe. À travers tout le Vieux Continent, le débat a été lancé, pris dans de tumultueuses polémiques. Et c'est bien pour cela que tous les yeux étaient tournés, le week-end dernier, vers la Suisse. En France, si grosso modo la construction des mosquées ne pose plus problème, le débat s'est particulièrement focalisé sur le statut de la femme en islam. En 2010, la question de la burqa (la mission parlementaire remet son rapport en janvier) mettra alors la France sous les feux de l'actualité européenne.

Bernadette Sauvaget

Edito de Réforme

Mesure...

Antoine Nouis

Comment ne pas s'associer à toutes les voix qui regrettent le résultat de la votation suisse demandant l'interdiction de construire de nouveaux minarets ? Lors de la campagne électorale, le parti qui soutenait cette initiative a multiplié les discours démagogiques pimentés de propos populistes et malsains. On ne peut que regretter une position qui témoigne essentiellement d'une peur de l'autre.

Parce que je suis chrétien, je sais que la majorité n'a pas toujours raison mais parce que je suis aussi démocrate, je me dois d'écouter ce qu'a voulu dire le peuple suisse. Le plus étonnant dans ce vote est la forte majorité du résultat, qui dépasse largement l'audience habituelle de l'UDC, le parti qui a officiellement soutenu l'interdiction. Comme on ne peut dissoudre le peuple, il nous appartient de comprendre ce qu'il a voulu dire. En attendant que les politologues décryptent les dessous de cette votation, nous pouvons proposer une hypothèse.

Les Suisses n'ont pas voté contre les constructions de mosquées mais contre celles des minarets. Ils n'ont pas manifesté leur méfiance vis-à-vis de l'islam en général mais d'une certaine forme d'islam considéré

comme ostentatoire, conquérant, extrémiste. Qu'est-ce qu'un minaret ? C'est la tour du haut de laquelle le muezzin appelle publiquement à la prière. Il peut être vu comme l'emblème d'une religion qui cherche à s'imposer. À tort ou à raison, ces minarets ont symbolisé un courant islamique qui inquiète ou que l'on suspecte de tentations hégémoniques et qui ne correspond, ni aux valeurs des sociétés libérales européennes, ni au grand courant de l'islam traditionnel.

Et si la votation des Suisses était d'abord une demande de discrétion, d'adaptation de l'islam aux valeurs de prudence, de mesure et de consensus qui sont les marques de la société helvétique ? Une attitude peut-être liée à une certaine culture protestante...

Nous aurions grand tort de ne pas relever le défi que le vote suisse pose à tous, musulmans, juifs et chrétiens engagés ou non dans le dialogue interreligieux. Il n'annonce pas des jours faciles pour nos sociétés gagnées par la peur. C'est pourquoi il nous invite à reprendre le dialogue, en charité et vérité, avec l'islam en Europe.

Liens:

www.reforme.net

[<< retour](#)